

Lancement de la concertation du Plan Local d'Urbanisme

Le 25 septembre à 20h30, l'auditorium Claude Debussy du Conservatoire accueillera la première réunion publique organisée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les premiers éléments du PLU, à savoir le diagnostic territorial, seront exposés.

La Ville de Chilly-Mazarin a engagé en janvier 2009 l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, document de planification urbaine fixant les règles d'urbanisme de la commune. Celui-ci remplacera le Plan d'Occupation des Sols (POS) d'ici un an et demi.

Afin de mener à bien cette démarche, l'équipe municipale a souhaité être accompagnée d'un bureau d'études spécialisé dans les questions urbaines. C'est l'agence AM Environnement qui a été retenue. Son rôle consiste à réaliser les études aux différentes phases du PLU en associant à la démarche les institutions, les acteurs du monde économique et la population.

Première étape dans l'élaboration du PLU, le diagnostic est une phase importante. Véritable radiographie de la ville, il s'appuie sur l'analyse des atouts et des contraintes du territoire au regard des prévisions démographiques de la commune et des besoins en développement. Il permet ainsi de définir les grands enjeux en termes d'aménagement qui permettront de réaliser des choix pour l'aménagement et le développement futur de Chilly-Mazarin. Ils seront ensuite inscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), deuxième phase du PLU.

La date du 25 septembre marque le lancement de la concertation. L'équipe municipale soumettra le diagnostic à la population lors de cette première réunion publique. Cette réunion sera l'occasion pour chacun de s'informer sur le PLU et d'engager un dialogue entre élus et habitants afin de construire conjointement la ville de demain.

Info pratiques : Lancement de la concertation du Plan Local d'Urbanisme
Réunion publique, vendredi 25 septembre 2009 à 20h30
Auditorium Claude Debussy – Conservatoire - Parc de l'Hôtel de Ville
Renseignements service urbanisme – Sandrine Lacaze : 01 69 10 37 33